



Appel à projets 2016

Allocations Post-doctorant

1^{er} stage

Date de dépôt des dossiers : 4 JANVIER 2016 AU 1^{er} FEVRIER 2016

Le financement s'adresse à des jeunes chercheurs **pour un 1^{er} post-doctorat** après l'obtention d'une thèse de doctorat dans une université en France, ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenu dans une université à l'étranger.

Les candidats doivent **obligatoirement** changer de structure et de projet de recherche entre la thèse et le post-doctorat.

Les projets sont acceptés en anglais si le candidat n'est pas francophone. Cependant, le titre et le résumé grand public doivent impérativement être rédigés en français.

Les projets de stage au sein d'une équipe labellisée par la Ligue recevront une attention particulière.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site Internet de la Ligue, www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, entre le **4 janvier 2016** et le **1^{er} février 2016**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche :
recherche@ligue-cancer.net



APPEL A PROJETS 2016

Allocations Post-doctorant 1^{er} stage

Critères d'éligibilité

- Etre titulaire d'un doctorat obtenu dans une université en France, ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenu dans une université non française.
- Effectuer le stage post-doctoral dans un laboratoire de recherche en France.
- Déposer son dossier au plus tard dans les **12 mois** qui suivent la date de soutenance de thèse. Les doctorants qui soutiendront leur thèse au cours de l'année 2016 peuvent être candidats. En cas d'obtention de l'allocation de recherche post-doctorale, celle-ci ne sera versée que sur justificatif de soutenance de thèse dans l'année 2016 (date, composition du jury).
- Changer **obligatoirement** de structure et de projet de recherche par rapport au travail de thèse.
- Développer un projet se rapportant à la **cancérologie fondamentale, translationnelle, clinique, ou à des domaines de cancérologie en épidémiologie et sciences humaines et sociales.**
- **Etre le seul candidat de l'équipe à postuler à un Appel à Projets Jeunes Chercheurs 2016** de la Ligue Nationale Contre le Cancer.

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le **4 janvier 2016 et le 1^{er} février 2016** (clôture de l'Appel à projets le 1^{er} février 2016 à minuit).
- Les financements prennent effet entre le **1^{er} Octobre 2016 et le 1^{er} Janvier 2017**. Aucun dépassement de la date du **1^{er} Janvier 2017** ne sera accepté.
- La subvention est versée après signature d'un **contrat de travail à durée déterminée (CDD)** établi entre le bénéficiaire et l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil (Inserm, CNRS, CEA, Université, Fondation).
- Par convention avec les établissements employeurs, la Ligue finance la totalité du salaire brut et des charges sociales patronales afférentes sur la base des grilles de salaires CNRS et Inserm. **Aucun dépassement ne sera financé.**
- **La subvention versée par la Ligue n'est pas cumulable avec une autre source de financement.**
- La subvention est de **trois ans**, non-renouvelable, sous réserve de l'évaluation favorable du rapport d'activité annuel.
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative et **ne peut en aucun cas être transférée** sur un autre candidat en cas de désistement.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis **en ligne ET une copie papier** devra être envoyée au service Recherche.

En ligne au plus tard le 1^{er} février 2016 (fermeture du portail internet à minuit) :

- Remplir le formulaire administratif directement sur le portail,
- Télécharger au **format pdf** un dossier UNIQUE comportant les pièces suivantes **dans l'ordre indiqué** :

1. Un curriculum vitae du candidat.
2. La liste des publications (parues et acceptées) et la liste des communications scientifiques du candidat.
3. Une photocopie de la page de garde de la thèse ou du diplôme indiquant la date de soutenance et la composition du jury. **Si la thèse n'est pas soutenue** à la date de dépôt du dossier de candidature, un justificatif de soutenance de thèse dans l'année 2016 (comportant la date et la composition du jury) sera exigé pour le versement de l'allocation post-doctorale.
4. Le titre et la description du projet de recherche (8 pages maximum).
5. Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
6. La liste des publications de l'équipe d'accueil (à partir de 2012).
7. Un organigramme de l'Unité d'accueil à laquelle est rattachée l'équipe (UMR CNRS, U Inserm, EA Université,...), faisant apparaître les équipes concernées et les thèmes de recherche.
8. Une lettre de motivation du candidat adressée au Président du Conseil Scientifique National.
9. Une lettre d'accord, sur papier à en-tête, du Directeur de l'Unité d'accueil qui indique en outre l'organisme gestionnaire du futur éventuel financement. Une lettre du responsable d'équipe ne sera pas acceptée.
10. Une lettre de soutien, sur papier à en-tête, du responsable de l'équipe d'accueil.
11. Une lettre de recommandation, sur papier à en-tête, du directeur de thèse.
12. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer **tout son temps** à son travail de recherche et à ne pas percevoir d'autres indemnités.
13. La copie dûment signée du paragraphe « Engagements du candidat » (page 4 de cette notice) et portant la mention manuscrite « Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du candidat, et m'engage à les respecter ».

Envoyer par courrier postal au plus tard le 1^{er} février 2016 (cachet de la poste faisant foi) :

- L'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne.
- L'impression du dossier téléchargé au format .pdf.

Tout dossier incomplet ne sera pas évalué

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à projets « Allocations de recherche post-doctorales »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Calendrier :

Date d'ouverture de l'appel à projets : **4 janvier 2016**
Date limite de dépôt des dossiers : **1^{er} février 2016**
Résultats officiels : **6 juin 2016**

Engagements du candidat

- Le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, **par courrier et en temps réel**, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du directeur de son laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Ligue, au plus tard **un mois avant le** terme de son stage, un rapport d'activité final résumant l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité des donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. **Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications scientifiques, ses communications écrites et orales, ainsi que sur les communiqués de presse. Le bénéficiaire s'engage à participer ponctuellement à des opérations de communication conduites par la Ligue.**
- Le bénéficiaire s'engage à adresser au service Recherche de la Ligue, **avant le 1^{er} Juillet de chaque année**, un rapport sur l'avancement de ses travaux accompagné d'une lettre de son responsable de stage et d'une lettre du directeur de son laboratoire d'accueil. **La non-réception** de ces documents sera interprétée comme **un désistement**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche :
recherche@ligue-cancer.net